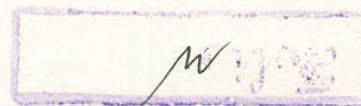


18. Juni 38 KL

Berne, le 18 juin 1938.

A.15.42.12. RC.

45



Monsieur le Chargé d'Affaires et Consul général,

La "Neue Zürcher Zeitung" du 15 juin publie, sous le titre "Die chinesischen Bauern im Krieg", une correspondance de Shanghai signée "j.a.".

Cet article, d'ailleurs fort intéressant, contient des appréciations particulièrement sévères sur la conduite des troupes japonaises à l'égard de la population chinoise.

Nous vous serions très obligés de chercher à savoir qui en est l'auteur, car, selon le cas, vous pourriez attirer son attention sur l'intérêt important que nous avons à ne pas nous aliéner la bonne volonté du Gouvernement japonais, la grande majorité des Suisses établis en Chine de même que leurs entreprises se trouvant dans des régions actuellement occupées par les années nippones. C'est également de cette bonne volonté que pourra dépendre le règlement des dommages de guerre en Chine. Il serait ainsi peut-être possible d'amener ce journaliste à éviter à l'avenir des assertions inutilement blessantes dont le Gouvernement japonais pourrait prendre prétexte pour se montrer peu accueillant à nos réclamations.

Agréez, Monsieur le Chargé d'Affaires et Consul général, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Copie a été envoyée à Tokio.

Au Consulat général de Suisse,  
Shanghai.

Le Chef  
de la Division des Affaires étrangères  
sig. Feldscher

18. Juni 38 KL

